



FFvolley

COMMISSION CENTRALE FINANCIERE
PROCES-VERBAL N°3 DU 05 JUILLET 2021

SAISON 2020/2021

Présents :

Au siège : Amine HACHELAF (Président de la CCF), Jean-Paul DUBIER, Christophe DURAND (Trésorier Général Adjoint)

En visioconférence : Christian ALBE (Trésorier Général), Didier DECONNINCK

Invités :

Au siège : Philippe VENDRAMINI (Conseil de Surveillance), Axelle GUIGUET (DTN), Pascale FREYCHE, Laurence PLASSE

En visioconférence : Éric TANGUY (Président), Nicolas SAUERBREY (DTN Adjoint)

Début de la réunion : 9h00.

Le sujet du jour concernait principalement l'examen des outils comptables de pilotage.

Beaucoup de tableaux de bord existent, mais pas facilement utilisables. Ils reposent pour une grande part sur une comptabilité d'enregistrement, plus ou moins à jour selon les périodes, qui ne permet pas de suivre la réalité des engagements financiers et qui n'intègrent pas des éléments extracomptables à forte utilité. Il est donc difficile de réagir avec promptitude et d'infléchir les décisions budgétaires en conséquence.

L'objectif de cette journée de travail est donc, dans un premier temps, de faire le tour de ce qui existe, puis de voir ce qui peut être amélioré, et d'adapter les présentations en fonction du public destinataire ; la base de tout reposant sur la construction du budget.

Suivi des paniers facturés :

Une discussion s'engage autour des tableaux établis chaque mois et des projections sur les licences et les paniers facturés.

Fin septembre, 80 % des licences sont prises. Cela permet d'estimer les licences à venir et de fournir un chiffre sur les recettes escomptées, en tenant compte de la saisonnalité et des aides aux ultramarins.

- **Intervention de la DTN**

La plus grosse part du budget est représentée par les actions concernant les vingt équipes de France et donc la Direction Technique Nationale.

L'élaboration du budget dépend du programme futur des différents acteurs. Il est difficile à mettre en place avant janvier ; c'est pourquoi ce sont des estimations au plus large avec des options à tiroirs, la Convention d'Objectifs intervenant tard en saison, il y a donc nécessairement plusieurs versions du budget pour rester dans la logique des actions.

Les engagements de dépenses sont suivis à peu près en temps réel par quinzaine, et rapprochés des saisies comptables. Il peut y avoir là des décalages importants, sans compter des erreurs d'affectation analytique préjudiciables à une bonne régularité de suivi et aux possibilités d'alertes en cas de dépassement ou de documents non parvenus.

Discussion autour du circuit d'enregistrement et de validation des factures qui sont enregistrées d'abord dans un fichier Chrono reporté sur chacune des pièces.

Une réflexion devra être menée pour que l'affectation analytique soit la bonne dès le départ et éviter des retraitements lourds et chronophages, les deux étant sources de tensions.

Proposition à affiner : tout enregistrer dans une boîte mail dédiée, interactive, et avec date de traitement.

Envisager un système de stockage des factures lié à cette boîte mail ?

Remarque : Actuellement, toutes les factures sont scannées et stockées par mois selon le fichier Chrono.

Autre réflexion : simplification de la saisie analytique en diminuant le nombre d'items afin de réduire le risque d'erreur d'affectation ? Impossible sans faire porter la charge de travail sur la personne qui fait ce suivi et devra donc les saisir de son côté pour répondre aux contrôles et enquêtes du Ministère de tutelle.

L'analyse de toutes ces tâches a fait ressortir le manque de moyens humains, surtout en période de congés ou de très forte activité en début de saison.

- **Intervention du secteur Formation**

Mise en place en cours d'une solution dématérialisée qui devrait résoudre tous les problèmes rencontrés. Les inscriptions se feront en ligne en tenant compte d'un délai de 14 jours après signature de la convention, avant tout paiement d'acomptes.

Le principe de paiement de panier en ligne sera alors utilisé.

La délivrance des attestations de stage ne se fait qu'après paiement. La carte bancaire est fléchée directement dans la comptabilité ce qui simplifie les rapprochements.

Il existe un tableau de suivi des paiements par modules, où sont regroupées toutes les informations du stage, nécessaires à la facturation.

Les difficultés rencontrées proviennent, dans la période de transition actuelle, d'une mauvaise circulation de l'information entre les deux services, d'informations erronées à l'inscription ...

Il y a beaucoup de retard dans la mise en place des paniers en raison de la complexité liée à la facturation de destinataires changeants, ce qui amène à des annulations de factures multiples, et donc une grosse perte de temps.

Par ailleurs, il n'existe pas de relance automatique pour les retards de paiements.

C'est une activité qui génère plus de produits que de charges, mais qui exige à l'heure actuelle beaucoup de temps de travail.

Cette activité fait l'objet d'un document envoyé à la DIRECCT pour renseigner le chiffre d'affaires et le nombre de personnes ayant bénéficié de ces stages.

Remarque : les tarifs sont peu élevés pour des formations diplômantes, et n'ont pas augmenté depuis l'Assemblée Général en Corse.

Le mode de validation des tarifs est évoqué. Il devra être précisé (Bureau, CA, AG ?).

La CCF a constaté qu'il y avait beaucoup d'activités mais pas le temps de tout bien traiter, d'où les difficultés à suivre. De plus devant toutes ces contraintes, toutes les doléances finissent à la Comptabilité et à l'informatique.

Beaucoup de retard a été pris aussi sur la mise en place et le paramétrage des notes de frais dématérialisées, en raison d'un manque de disponibilités des personnels concernés pour le choix des utilisateurs notamment.

Cependant nos outils informatiques sont-ils bien utilisés (Sage) ? Y a t-il un besoin de formations complémentaires. En tout état de cause, ce secteur nécessitera des moyens.

Le besoin de renforcer le secteur comptable est une nouvelle fois mis en avant, d'autant que le Trésorier Général actuel remplit de nombreuses tâches opérationnelles.

La CCF remercie d'ailleurs celui-ci pour son investissement et l'aide technique qu'il apporte à la FFvolley.

La CCF se pose d'ailleurs la question de l'externalisation d'une partie du travail (technique) effectué par le Trésorier Général.

Fin de la réunion à 18h00.

Le Président de la CCF
Amine HACHELAF